



# Création des postes d'ALRP FO Justice entendu !

## COMMUNIQUÉ :

Les postes ouverts à la mobilité du CEA, récemment publiés, annoncent la création de 2 postes d'Agent Local du Renseignement Pénitentiaire (ALRP) au Centre Pénitentiaire de Vendin-le-Vieil.

Cette demande faisait partie de la plateforme revendicative portée par **FO Justice** en faveur du renseignement pénitentiaire. Nous avons été entendus dans cette revendication par la Direction de l'Administration Pénitentiaire, c'est donc une victoire à porter au crédit de **FO Justice**. Ces postes d'ALRP viendront bientôt en appui des DLRP.

**Cette décision s'inscrit dans la stratégie de renforcement du renseignement en milieu carcéral. Il s'agit d'un enjeu majeur pour améliorer la sécurité de chacun et pour lutter efficacement contre la criminalité organisée.**

Toutefois, ces deux créations de postes ne doivent être qu'un point de départ. **FO Justice** demande l'extension de ces postes au Centre Pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, puis à l'ensemble des établissements pénitentiaires, en raison de la croissance exponentielle du nombre d'incarcérations. Il est impératif que la DAP prenne pleinement conscience de l'ampleur du défi sécuritaire et renforce ses effectifs en conséquence.

Afin de répondre aux exigences institutionnelles, le Service National du Renseignement Pénitentiaire (SNRP) devra être doté d'un nombre suffisant d'agents.

L'ajout de ces postes spécifiques constitue une avancée significative, témoignant d'une volonté d'optimiser le suivi des détenus à risque et d'assurer un meilleur contrôle des menaces en détention.

**Ainsi, FO Justice est une nouvelle fois entendu et obtient gain de cause !**

**FO Justice continuera à tirer toute la profession vers le haut, défendant sans relâche les droits et les avancées statutaires et sécuritaires des agents !!!**

FO Justice – le 27 Mars 2025

